

Saint-Lattier, village ambassadeur du don d'organes : mobilisons-nous le 22 juin

Thématique : Santé

Publié le : **22/04/2026**

Commune : **Saint-Lattier**

Depuis juillet 2025, la commune de Saint-Lattier est village ambassadeur du don d'organes. À l'occasion du 22 juin, elle se mobilise pour sensibiliser et encourager le dialogue entre proches.



La commune de Saint-Lattier est engagée depuis juillet 2025 comme village ambassadeur du don d'organes, aux côtés de plus de 1 000 collectivités mobilisées partout en France.

À l'approche du 22 juin, Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et de reconnaissance aux donneurs, cette démarche prend tout son sens : sensibiliser, informer et surtout encourager le dialogue entre proches.

Un engagement local au service d'une cause nationale

Depuis 2023, le collectif Greffes+ porte une initiative forte : créer un réseau de territoires ambassadeurs pour développer la culture du don d'organes. Aujourd'hui, communes, hôpitaux, entreprises et associations s'unissent pour faire passer un message simple : parler du don d'organes peut sauver des vies.

En devenant ambassadeur, Saint-Lattier affirme sa volonté de participer activement à cette dynamique de solidarité et de fraternité. Cette mobilisation se traduit par des actions concrètes : communication, sensibilisation et relais d'information auprès des habitants.

Des prospectus d'information sont actuellement affichés et disponibles en mairie, afin de permettre à chacun de s'informer facilement sur le don d'organes et d'engager la discussion avec ses proches.

Le don d'organes : un enjeu majeur de santé publique

Les chiffres rappellent l'urgence d'agir :

- Plus de 23 000 personnes sont en attente d'une greffe en France
- Près de 1 000 patients décèdent chaque année faute de greffons
- 3 personnes meurent chaque jour dans l'attente d'un organe

Pourtant, 74 % des Français sont favorables au don, mais seulement 49 % en ont parlé avec leurs proches. Ce manque de dialogue explique un taux de refus encore élevé lors des prélèvements.

"Entre proches, on se le dit !"

Le message de cette journée est clair : l'essentiel n'est pas de choisir, mais de partager sa décision

En France, le don d'organes repose sur le principe du consentement présumé. Mais au moment du décès, ce sont les proches qui sont consultés pour témoigner de la volonté du défunt. Sans discussion préalable, le doute s'installe... et le refus est souvent exprimé par précaution.

Une simple conversation peut donc faire toute la différence.

Une mobilisation qui nous concerne tous

Le 22 juin est aussi une journée pour rendre hommage aux donneurs et à leurs familles, dont la générosité permet chaque année de sauver ou d'améliorer des milliers de vies.

En rejoignant ce mouvement, Saint-Lattier souhaite rappeler que chacun peut agir, simplement, à son niveau.

Un geste simple, un impact immense

Parler du don d'organes avec ses proches, c'est :

- faire respecter sa volonté
- lever les doutes au moment décisif
- contribuer concrètement à sauver des vies

Le 22 juin, prenons le temps d'en parler. Parce qu'entre proches... on se le dit.